

WIZERNES



Réuni le 6 Février 2017 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte de la décision du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Groupe scolaire Lévy Ullmann Perrault -

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la fermeture d'un poste maternel à la rentrée 2017/2018, annoncée par M. le Directeur académique de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais.

FINANCES

- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire -

Il est décidé de constituer un dossier pour l'acquisition de matériel informatique pour l'école élémentaire, et pour ce faire de solliciter l'attribution d'une subvention auprès de Monsieur le Député, sur les crédits du Ministère de l'Intérieur.

- Cantine Municipale -

Suite à la demande de l'Association des Cadres Territoriaux du Littoral 62 pour l'organisation d'une réunion salle du Foyer à Wizernes, le conseil municipal accepte que les participants y prennent leur repas, préparé par le personnel de la cantine municipale, et en fixe le prix.

AU TITRE DES INFORMATIONS

Monsieur EVRARD fait part aux conseillers du courrier reçu par Monsieur BIAUSQUE, Kinésithérapeute installé place Jean Jaurès, de la mise à disposition d'un défibrillateur dans son cabinet.

Monsieur SACÉPÉ informe que le championnat de France de cyclisme 2017 passera à Wizernes le jeudi 22 Juin.



Le Maire

Daniel HERBERT